

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DEVEAUX (Eurolist)

Par courriers du 19 mars 2007, par suite de l'acquisition d'actions dans le cadre d'un bloc hors marché par la société RFD Participations et de la réduction de capital de la société DEVEAUX par annulation d'actions (1), les déclarations de franchissement de seuils suivantes ont été effectuées :

- M. Lucien Deveaux a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mars 2007, le seuil de 15% du capital de la société DEVEAUX et détenir 164 662 actions DEVEAUX représentant 329 324 droits de vote en assemblée générale ordinaire (AGO) et 1 324 droits de vote en assemblée générale extraordinaire (AGE), soit 15,09% du capital, 26,01% des droits de vote en AGO et 0,10% des droits de vote en AGE de cette société ;
- la société RFD Participations (2) (17-19, rue Roger Salengro, 42300 Roanne) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mars 2007, le seuil des 2/3 des droits de vote de la société DEVEAUX et détenir individuellement 164 662 actions DEVEAUX représentant 875 848 droits de vote, soit 80,29% du capital et 69,18% des droits de vote de cette société ;
- les membres de la famille Deveaux ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 19 mars 2007, par l'intermédiaire de la société RFD Participations, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société DEVEAUX et détenir de concert 1 041 268 actions DEVEAUX représentant 1 205 931 droits de vote, soit 95,45% du capital et 95,25% des droits de vote de cette société (3), répartis dans les conditions suivantes :

	Actions	% Capital	Droits de vote	Droits de vote	% Droits de vote	% Droits de vote
			AGO	AGE	AGO	AGE
RFD Participations	875 848	80,29	875 848	875 848	69,18	69,18
M. Lucien Deveaux	164 662 (4)	15,09	329 324	1 324	26,01	0,10
M. Rodolphe Deveaux	440 (5)	0,04	440	164 440	0,03	12,99
M ^{me} Frédérique von Tschammer	318 (6)	0,03	319	164 319	0,02	12,98
Total famille Deveaux	1 041 268	95,45	1 205 931	1 205 931	95,25	95,25

- (1) Dans le cadre de la 8^{ème} résolution de l'AGO du 30 mai 2005.
- (2) Contrôlée par M. Lucien Deveaux.
- (3) Sur la base d'un capital composé de 1 090 902 actions et 1 266 102 droits de vote en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
- (4) M. Lucien Deveaux détient 662 actions en pleine propriété et 164 000 actions en usufruit dont la nue-propriété appartient à M. Rodolphe Deveaux et M^{me} Frédérique von Tschammer.
- (5) M. Rodolphe Deveaux détient 440 actions en pleine propriété et 82 000 actions en nue-propriété.
- (6) M^{me} Frédérique von Tschammer détient 318 actions en pleine propriété et 82 000 actions en nue-propriété.